Séance publique du conseil général, vendredi 19 octobre.

Rapport 12.135 : subventions départementales d'investissement sur critères secteur éducation.

Intervention de Patrick Alexanian

M. Le président,

Je souhaite prendre la parole au sujet des subventions versées à la ville de Bagneux pour des travaux dans 5 écoles.

Il est joint en annexe de ce rapport un échéancier prévisionnel des crédits de paiement. Il est prévu d'échelonner le versement de certaines subventions jusqu'en 2015 pour la ville de Bagneux.

Je vous demande de revoir cet échéancier, afin que toutes les subventions soient versées en 2 fois maximum, un acompte et le solde.

Le plan pluriannuel d'investissement de la ville de Bagneux a prévu un versement de ces subventions en deux fois, et un échéancier aussi long risquerait de déstabiliser les finances de la ville, qui elle, paie ses fournisseurs et les entreprises qui interviennent en une seule fois.

Je vous remercie.